Fruits & légumes | Régulation

Fruits/Légumes & tubercules tropicaux - Aide à la commercialisation en PN

Encourager la production et la commercialisation des fruits, légumes et tubercules tropicaux en province Nord.

Modalités de l'aide

Sur financement provincial.

Aide forfaitaire pour les produits issus de la province Nord.

Barème d'aide :

Quantité	Aide (F/kg)
1 kg - 2 t	20
2 kg - 10 t	15
10 kg - 30 t	13
30 kg - 60t	11
Bio ou Agriculture Responsable	20

Pièces justificatives à fournir

à l'Agence rurale :

- Photocopie de la carte agricole de l'année en cours
- Carte adhérent à BIO CALEDONIA et/ou REPAIR
- RIB

à la CAP-NC ou ses antennes décentralisées :

- Déposer les factures et/ou borderaux du marché de gros (entièrement renseignés et signés, le nom du vendeur/producteur doit être le même que celui inscrit sur la carte agricole)

Conditions à remplir

Hors squashs export, pommes de terre.

Aide limitée à 60 t par producteur.

Date limite de reception : 13 décembre 2024

Richard NGUYEN
Chargé de mission
260960
contact@agencerurale.nc